

Service Communication

Paris, le 18 avril 2024

Discours de M. Gabriel ATTAL, Premier ministre

Pour un sursaut d'autorité

Viry-Châtillon

Jeudi 18 avril 2024

Seul le prononcé fait foi.

Mesdames et Monsieur les ministres,
Madame la Préfète,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, je salue notamment Robin Réda député de
la circonscription,
Monsieur le maire,
Monsieur le Président du Tribunal,
Monsieur le Procureur,
Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs, je salue l'ensemble des autorités présentes,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Notre pays est continuellement traversé par des débats, des opinions contraires,
parfois des divisions profondes sur des choix de société.
Mais il reste, je le crois très profondément, rassemblés derrière des valeurs.

Ces valeurs, elles tiennent en des mots simples : le civisme, la règle commune, les droits
et les devoirs, le respect de l'autorité.

J'ai toujours assumé ma méthode : dire la vérité, y compris quand ça fait mal, y compris
quand ça ne va pas.

Or que voit-on aujourd'hui ? L'autorité et la règle commune sont trop souvent
défiées par certains jeunes.

Cela nous rappelle à ce sentiment qu'une partie de nos adolescents glisse, lentement, vers une forme d'isolement, d'individualisme, et parfois même vers le pire : vers une forme de violence déchaînée, morbide, sans règle.

Je dis bien, une partie de nos adolescents. Et une partie seulement.

Car c'est bien une minorité d'adolescents que les Français ne comprennent plus.

Cette part, cette minorité de jeunes et d'adolescents que les Français ont le sentiment de trop voir dans le poste, rimer avec perte de repères, contestation des règles les plus élémentaires et, parfois même, déchaînement de violence.

Ces mots, « déchaînement de violence », je les assume. Je les assume, d'autant plus, ici, à Viry-Châtillon. Ici même, où un jeune de 15 ans, Shamseddine, a été roué de coups et tué, par d'autres jeunes à peine plus vieux que lui.

Ce matin, je pense à lui, et à ce drame qui nous rappelle que bien souvent la première victime de la violence de la jeunesse, c'est la jeunesse elle-même.

Je pense à sa famille, à ses amis, à ses camarades de classe.

Avec vous toutes et tous, je pense à lui, à son destin brisé. Et comme vous toutes et tous, je veux que ces drames cessent.

Mais je veux le dire d'emblée : je ne suis pas venu seulement vous parler de tragédies comme celle qui a emporté la vie de Shamseddine.

Je ne suis pas venu uniquement pour parler de ces événements, aussi graves, aussi tragiques, aussi dramatiques et traumatisants soient-ils.

Pas uniquement pour parler de ces drames, qu'il faut nommer, auxquels nous devons répondre.

Pas seulement. Car dans un premier temps, c'est de toute notre société, de tout notre pays, c'est des Français, que je voudrais parler.

Parce qu'il faut les comprendre, les Français.

Lorsqu'ils observent que les règles, qui sont faites pour être respectées, sont trop souvent remises en cause.

Il faut les entendre, les Français.

Lorsqu'ils voient qu'à l'école, l'autorité du professeur est contestée jusque par les parents. Et ce alors que l'autorité est la condition de l'émancipation de nos jeunes.

Et il faut les entendre, même lorsqu'on a le sentiment qu'ils ne disent rien, alors qu'au fond, ils n'en pensent pas moins. Car oui, parfois, le silence est un cri.

Je le sais : on fait rarement contre l'incivilité, on ne fait pas souvent de grande manif pour l'autorité à l'école, on ne fait pas de mouvement social contre la violence.

Et pourtant je le dis : les Français ne supportent pas, ou plutôt, ne supportent plus qu'on puisse s'affranchir de la règle commune.

Ils ne le comprennent pas.

Car comment accepter qu'on puisse remettre en cause les règles les plus élémentaires de notre République ?

Comment accepter, comment comprendre, comment expliquer ce glissement d'une partie de notre jeunesse ?

Comment accepter qu'on s'en prenne à un proviseur, à un jeune garçon parce qu'il parle avec une fille, à des professeurs, à des policiers, à des pompiers, à des fonctionnaires, à des écoles, à des équipements publics, à des lieux de culture ?

Comment accepter qu'on touche, qu'on salisse, qu'on s'en prenne à ce qu'il y a de plus sacré en République ?

Comme accepter cette spirale, ce déferlement, cette addiction d'une partie de nos adolescents à la violence ?

Oui, je parle de spirale.

Oui, je parle de déferlement.

Oui, je parle d'addiction.

Et non, on ne peut pas l'excuser.

Mais on peut tenter en revanche de comprendre comment on en est arrivés là.

Comment on en est arrivés à la remise en cause d'enseignements, aux coups de boutoir contre la laïcité, au questionnement de la règle commune.

Comment on en est arrivés à une situation où, alors qu'ils représentent un Français sur 20, les adolescents de 13 à 17 représentent un mis en cause sur 10 pour coups et blessure, 1 sur 5 dans les trafics de drogue, 1 sur 3 dans les vols avec arme.

En synthèse, il y a deux fois plus d'adolescents impliqués dans les coups et blessures, 4 fois plus pour trafic de drogue, et sept fois plus dans les vols avec armes ; que dans la population générale.

La violence n'attend donc clairement pas le nombre des années.

Il est là, le vrai scandale.

Parce que la jeunesse de France, mesdames et messieurs, ce n'est pas ça.
Ce n'est surtout pas ça.

Ce n'est pas la remise en cause de l'autorité. Ce n'est pas la violence, ce n'est pas le manque de respect, ce n'est pas le déchainement. Jamais, et sous aucun prétexte.

La jeunesse de France, c'est l'esprit de conquête, l'envie de liberté, l'aspiration à l'égalité. C'est l'engagement, c'est la volonté, et c'est l'avenir. Et c'est ce que j'ai encore vu ce matin à la MJC de Viry-Châtillon.

La jeunesse de France ça doit toujours être la promesse du meilleur.

Mais ça peut aussi, et malheureusement, être parfois la réalité du pire.

On l'a vu ces derniers temps.

On l'a vu avec une minorité qui tente de faire régner sa loi, de déstabiliser la République, de se venger d'on ne sait quoi.

Tous les maires nous le disent : les délinquants, ils les connaissent. Les jeunes à la dérive, ils les connaissent. Ceux qui veulent faire leur loi et qui parfois pourrissent la vie de leurs voisins, ils les connaissent. Ils sont quelques-uns, quelques dizaines parfois, tout au plus, dans un quartier ou dans une ville.

C'est ceux-là que nous devons accompagner, rattraper, et enfin malheureusement, et sans jamais trembler, que nous devons sanctionner.

C'est pour ceux-là que nous avons besoin d'un vrai sursaut d'autorité.

Ce sursaut d'autorité, c'est une réponse à l'incompréhension, la sidération, oui, la sidération de nos concitoyens.

C'est savoir reconnaître que nous avons, je crois profondément réussi à réarmer financièrement et matériellement nos forces de l'ordre et notre système judiciaire, et j'y reviendrai après, Nous ne sommes pas encore parvenus à inverser cette forme de spirale de l'affaïssement de l'autorité.

Le Président de la République lui-même a appelé à un réarmement civique, notamment dans notre jeunesse.

C'est aussi, et dans le même temps, une réponse à l'aspiration profonde pour la concorde qu'éprouvent les Français et dont ils ont besoin pour tenir ensemble. C'est répondre à cet élan de notre pays tout entier pour sa jeunesse, pour son succès, pour son émancipation. Oui, les Français ont sincèrement et profondément envie de croire en notre jeunesse.

Et c'est pour cela que nous devons agir pour eux.

Agir pour eux c'est réaffirmer nos valeurs, nos principes, et nos règles.

C'est faire respecter l'autorité, les droits mais aussi les devoirs.

C'est les empêcher de glisser.

Glisser et en entraîner certains vers le repli, d'autres vers les marges et d'autres encore vers la violence.

Ce glissement qui, si on ne fait rien, peut nous entraîner dans ce processus que le Président de la République a appelé la « décivilisation », et qui menace jusqu'aux fondements-mêmes de notre pacte social.

Agir, Mesdames et Messieurs, c'est notre devoir, c'est mon devoir en tant que Premier ministre.

Et c'est cela que je suis venu vous dire ce matin.

Car comme Nation, nous devons affronter la réalité telle qu'elle est. La réalité froide, parfois crue, souvent dure, mais une réalité qu'il nous faut assumer si on veut pouvoir avancer.

Et donc, il nous faut répondre à cette question, je l'ai déjà dit : comment en est-on arrivés là ?

Car oui, ce glissement, cet affaïssement de l'autorité, c'est une conséquence.

Je l'ai dit avec fermeté : nous ne pouvons pas laisser l'image de tous nos jeunes se confondre avec l'image que renvoie une infime minorité d'entre eux.

Mais je le dis avec la même force : nous ne pouvons pas passer ces jeunes, ces adolescents, par perte et profits.

Non, nos adolescents, non nos jeunes, ne sont pas fichus ! Ils ne sont pas foutus !

Si la France ne comprend plus des pans entiers de nos adolescents et de nos jeunes, je sais combien elle a aussi parfois le sentiment qu'elle n'arrive plus à l'embarquer dans un idéal commun.

Mais dans ce contexte, ma responsabilité, en tant que Premier ministre, c'est bien de nommer les choses, en chercher les causes et surtout de trouver les solutions.

Nommer les choses, je viens de le faire : la France a mal à une partie de son adolescence, tant elle a le sentiment qu'elle se perd parfois.

En chercher les causes, c'est y avoir réfléchi, avoir écouté, s'être forgé une conviction qui permette de répondre à cette question essentielle : comment en est-on arrivés là ?

Pour cinq raisons principales, que je crois essentielles pour expliquer cet affaïssement de l'autorité.

D'abord, je crois que nous devons davantage nous préoccuper de la question des parents, des familles. Ils sont le terreau au sein duquel grandissent nos enfants et nos adolescents.

Bien-sûr, c'est dur d'être parent. C'est dur et nous le reconnaissons : la France a l'une des politiques familiales les plus ambitieuses parmi nos voisins, et nous devons poursuivre dans cette voie. Oui, il y a des parents sincèrement débordés. Et on doit les aider. Mais tous les acteurs de terrain vous le diront, au premier rang desquels les maires de nos communes qui y sont confrontés : il y a aussi des parents qui ne tiennent pas leurs enfants, qui n'assument pas leurs responsabilités, qui laissent prospérer la spirale de la violence. Le cadre familial doit être un cadre, un vrai, et nous devons y veiller.

Ensuite, il y a la question des écrans et de l'addiction aux écrans. Aux réseaux sociaux, aussi.

Dans ces univers artificiels, l'instantané règne en maître, le repli sur soi en est la conséquence logique. J'ai parlé, il y a quelques temps maintenant, d'une catastrophe éducative et sanitaire, je crois qu'on pourrait aussi dire qu'ils sont devenus des catastrophes sécuritaires. Pendant les émeutes, les réseaux sociaux ont servi de base arrière au déchaînement de violence que nous avons connus. Nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était.

Par ailleurs, l'entrisme d'idéologies contraires à la République nous teste, met à l'épreuve notre Nation, interroge notre capacité à résister à leurs assauts et à leurs coups de boutoirs.

Je pense notamment à l'entrisme islamiste qui va croissant et contre lequel nous devons lutter sans relâche. Vous connaissez ma détermination sur le sujet, et sur celui de la laïcité.

Il faut aussi parler du repli sur soi de nos jeunes, de cet individualisme forcené qui consiste à ne voir ses choix de vie qu'au prisme de droits individuels. La règle commune devient alors accessoire, et se retrouve concurrencée par des aspirations individuelles, et, au fond, par une forme de sécessionnisme individuel. C'est aussi cela, qui mène aux phénomènes que nous connaissons.

Enfin, les arrangements avec la réalité, une forme de « pas de vague » généralisé a pu conduire à une impression de dissolution de l'autorité. Comme si nous avions le sentiment que l'autorité n'était plus au milieu du village, qu'il suffisait de la provoquer pour s'en affranchir, et que la faiblesse de nos réponses passées témoignait d'une forme d'abandon et de renoncement à la faire respecter.

Voilà, je le crois, les raisons de ce glissement : rôle des parents, addiction aux écrans, entrisme d'idéologies ennemies de la République, repli sur soi et perte d'autorité sont les défis auxquels nous devons répondre, au risque de ne plus être en mesure de renouer avec la concorde au sein de notre Nation.

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, c'est la République qui contre-attaque. C'est cela, que nous sommes venus lancer aujourd'hui, depuis Viry-Châtillon : la mobilisation générale de la Nation pour renouer avec ses adolescents, juguler la violence, réaffirmer notre projet d'une jeunesse libre et émancipée, reconquérir le droit à la France tranquille, confiante dans l'avenir et sereine dans sa vie.

La République contre-attaque mais elle ne pourra pas le faire seule. Nous ne pourrions pas le faire seuls.

Nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés, de la société civile, des familles, des maires, des élus, des parlementaires, de la majorité comme de l'opposition. Je l'ai dit, je ne crois pas que la France soit fondamentalement divisée sur ce sujet.

Avec le Président de la République, nous souhaitons donc que les corps intermédiaires, l'ensemble des représentants soient unis pour en venir à bout.

Mais en disant cela, il faut aussi mesurer le chemin parcouru depuis 2017.

Depuis 2017, sous l'impulsion du Président de la République, nous avons multiplié les actions pour inverser la tendance.

Nous avons réformé l'ordonnance de 1945 sur la Justice des mineurs. Je salue Nicole Belloubet.

Nous avons investi des moyens sans précédent pour les forces de l'ordre, pour la Justice, avec Éric Dupond-Moretti, pour notre école.

Nous avons donné une ambition nouvelle à la politique de la ville, chère Sabrina Agresti-Roubache.

Nous avons lancé, aussi, et pour la première fois, une stratégie contre le séparatisme islamiste.

Mais il reste encore bien du chemin pour aboutir à l'ordre républicain durable que nous voulons tous et qui est l'objectif fixé par le Président de la République.

Cela exige d'abord un changement définitif de modèle.

Aujourd'hui, beaucoup de ces jeunes ont le sentiment que leur âge autorise tout. Ils croient que parce qu'ils ont 13, 14 ou 15 ans, rien ne leur arrivera jamais. Et c'est vrai que certains leur ont toujours cherché toutes les excuses, pour justifier leurs actes. Certains sont même devenus des professionnels de l'excuse.

Je le dis, chercher des excuses, ça n'a jamais rendu une vie.
Ça n'a jamais réparé le traumatisme d'un jeune agressé.
Ça n'a jamais amélioré le quotidien d'un quartier.
Ça n'a jamais remis personne dans le droit chemin.

Alors, devant vous, je le dis : la culture de l'excuse, c'est fini.
Il est temps d'ériger comme principe dans les familles, à l'école, dans la rue, une phrase simple.
Une phrase que j'ai affirmée dès ma déclaration de politique générale : « *tu casses, tu ré pares. Tu salis, tu nettoies. Tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter.* ».

C'est précisément le sens des annonces que je viens faire devant vous aujourd'hui et de la grande concertation que nous lançons avec le Président de la République dans les prochaines semaines.

Prendre le mal à la racine.
S'attaquer au problème par tous les angles, par toutes les facettes.
Restaurer l'autorité à tous les niveaux : dans la famille, à l'école, dans les rues.
Faire évoluer les peines et les sanctions, pour qu'aucun acte ne soit jamais laissé sans réponse.
Affirmer nos valeurs républicaines, dès le plus âge.
Renforcer notre stratégie contre la drogue, terreau de toutes les délinquances.

Tendre la main, aussi, à ces jeunes pour les accompagner. Pour qu'ils puissent revenir dans le droit chemin ou qu'ils ne le quittent jamais.

L'émancipation reste notre boussole. Les choses sont simples. Les choses sont claires. Pour la jeunesse, il n'y a pas d'émancipation possible, sans respect des règles.

Il faut un sursaut d'autorité. Nous sommes prêts à le donner.

J'organiserai ce travail, avec un calendrier, une méthode et des objectifs.

D'abord, le calendrier. Je donne 8 semaines, pas une de plus, à ce travail collectif pour aboutir. Et je fixe d'ores et déjà un point d'étape central dans 4 semaines sur l'avancée des travaux et les premières mesures que nous pourrions annoncer.

La méthode, elle est claire : dès la semaine prochaine, dans chaque ministère et à Matignon, nous mettons tout le monde autour de la table pour conduire sans délai un travail scientifique, politique et technique qui nous permettra de mettre en œuvre de façon très concrète les mesures que nous prendrons.

Les objectifs : travailler sur l'opportunité des mesures que je proposerai dans un instant, sur leur faisabilité pour changer concrètement des choses. Aller plus loin là où c'est nécessaire, sans tabou et sans idéologie. Chercher l'efficacité, la rapidité, la nouveauté. Et au fond, retrouver la tranquillité et renouer avec la concorde.

*

Mesdames et Messieurs,

La réponse que je propose dans le cadre de ce sursaut d'autorité s'articule autour de trois axes principaux.

D'abord, il nous faut prendre le mal à la racine. C'est la question des parents, des écrans, des séparatismes.

Ensuite, il nous faut une réponse directe, rapide et adaptée à chaque manquement. C'est la question des peines, des sanctions, de la justice des mineurs.

Enfin, l'accompagnement de nos jeunes doit nous montrer que tout n'est pas affaire de répression. Mais que la prévention, l'attention, l'environnement que l'on crée pour nos jeunes est aussi au cœur de ce que nous voulons faire.

*

Mesdames et Messieurs,

Mon premier combat, je l'ai dit, c'est d'attaquer le mal à la racine. C'est de m'en prendre, méthodiquement, une à une, à toutes les causes de cette dérive.

D'abord, nous devons accompagner, aider les parents.

Je dis bien aider, parce que pour beaucoup d'entre eux, la situation est difficile, voire insurmontable.

Ce sont souvent des femmes seules, pour qui les difficultés s'accumulent.

Des femmes seules, pour beaucoup, qui se battent, autant qu'elles peuvent pour que leurs enfants restent dans le droit chemin.

Ces familles, ces mères seules, nous allons les aider encore davantage. Nous allons les accompagner encore davantage.

Dès juillet dernier, le Président de la République avait demandé une responsabilisation plus forte des familles. Le gouvernement y a travaillé sous l'impulsion d'Elisabeth Borne, que je salue, qui a traversé avec courage les événements que nous avons connus l'été dernier.

Je le dis cet engagement sera tenu et nous porterons un projet très clair en la matière.

Nous lutterons contre l'oisiveté par tous les moyens et nous veillerons à ce que les enfants puissent être accueillis à l'école, en continu, toute la journée.

Tous les collégiens seront scolarisés tous les jours de la semaine entre 8h et 18h, à commencer par les quartiers prioritaires et les réseaux d'éducation prioritaires.

A 12 ans ou 13 ans, on n'a rien faire dans la rue dans la journée. La place est à l'école, à travailler et à apprendre.

Aider les parents, c'est parfois aussi prendre des mesures plus fortes encore.

Il y a dans notre pays des dizaines de milliers de places en internat qui sont désespérément vides.

Je l'ai dit dans ma déclaration de politique générale, je le répète aujourd'hui : j'y vois une opportunité pour couper, rapidement et efficacement, un jeun de ses mauvaises fréquentations.

Mon idée est simple : avant qu'un jeun ne tombe vraiment dans la délinquance, quand on s'aperçoit qu'il commence à avoir de mauvaises fréquentations, à traîner dans la rue, nous proposerons aux parents que leur enfant soit envoyé en internat, loin de son quartier et de ceux qui le poussaient à plonger.

Pour ces jeunes, l'internat sera une opportunité : celle d'apprendre. Celle de retrouver un cadre. Celle de conserver intactes ses chances de réussir. Celle d'éviter de sombrer dans la spirale de la délinquance et parfois du crime.

Ces internats, j'en ai parlé dans ma déclaration de politique générale, nous y avons travaillé très activement ces dernières semaines. Nous les mettons doré et déjà en place. Je visiterai le premier d'entre eux lundi à Nice, avec Éric Dupond-Moretti.

Je veux le dire à tous les parents : n'abandonnez jamais. L'Etat est avec vous. L'Etat est à votre côté.

Mais je veux le dire également, si certains parents se donnent, se battent et refusent de se résigner, d'autres renoncent et se dérobent à leurs devoirs.

C'est bien un devoir, quand on a un enfant de s'occuper de lui, de le remettre dans le droit chemin. L'éducation, cela commence d'abord à la maison.

Aussi, lors des consultations, je souhaite que nous aboutissions à des mesures pour responsabiliser davantage les parents démissionnaires.

Responsabiliser ces parents, c'est faire en sorte qu'ils aient à répondre, eux aussi, davantage des actes de leurs enfants.

Pour cela, je propose d'ores et déjà trois idées :

- d'abord, réprimer plus largement et plus sévèrement les manquements des parents à leurs obligations ;
- ensuite, parce que la prison et les amendes ne sont pas les remèdes à tout, et que je crois aux sanctions qui ont du sens, je souhaite, comme je l'avais annoncé dans ma déclaration de politique générale, que les parents défailants puissent faire l'objet de peines de travail d'intérêt général ;
- enfin, les convocations du juge, on s'y rend. Je souhaite qu'il soit possible désormais pour le juge des enfants de prononcer une amende pour les parents qui ne répondent pas à ses convocations.

A ces trois idées, je veux ajouter une chose.

Il n'est pas question d'ajouter de la misère à la misère.

Nous savons bien que dans certaines circonstances, ce sont des femmes seules qui se démènent pour garder leur enfant dans le droit chemin, tandis que le père a complètement démissionné. Ce n'est pas seulement le parent qui vit avec l'enfant qui doit assumer.

Quand un jeune commet des dégâts, nous viendrons désormais chercher les deux parents pour payer les réparations. Ce n'est pas parce qu'un des parents a quitté le foyer, qu'il doit se laver les mains de l'éducation de son enfant et des conséquences des actes de son enfant.

Mesdames et Messieurs,

Attaquer le mal à la racine, c'est aussi réguler les écrans.

Les réseaux sociaux sont un accélérateur de haine et catalyseur de violence.

Tout y semble permis, tout y semble dicible, tant et si bien que cela devient le cas dans la réalité.

Les réseaux sociaux désinhibent, catalysent, organisent. Et nous le savons tous : la violence du virtuel ne tarde jamais à se déverser dans le réel.

Souvenons-nous des violences de juillet dernier.

Elles ont profondément marqué les Français, et sur les réseaux sociaux, les jeunes se livraient à des concours de violence, à des courses à la destruction.

Alors, comme le Président de la République l'a annoncé : nous allons réguler l'usage des écrans pour les jeunes.

Nous avons d'ores et déjà pris des mesures, comme le bannissement numérique. C'est désormais possible et cela empêchera certains auteurs de trouble de prospérer en ligne.

Nous avançons, aussi, pour un contrôle réel et efficace de l'âge des jeunes inscrits sur les réseaux sociaux. Une proposition de loi portée par le député Laurent Marcangeli a été adoptée. Elle fixe la majorité numérique à 15 ans. Il faut désormais la faire appliquer.

Nous souhaitons aller plus loin. Le Président a demandé à une commission de se réunir pour faire des propositions en ce sens. Elle rendra ses conclusions d'ici la fin du mois. Nous n'excluons aucune piste.

Je souhaite aussi que nous évitions aux jeunes de prendre des mauvaises habitudes dès la petite enfance. C'est un travail que nous menons notamment avec la ministre Sarah El-Haïry.

Des parlementaires travaillent par ailleurs sur ce sujet. Je pense à Annie Genevard et Antoine Vermorel-Markes qui ont proposé une proposition de loi sur le sujet pour interdire l'usage des écrans en crèches et chez les assistantes maternelles. Je souhaite que nous puissions explorer la reprise de cette proposition et évidemment nous irons plus loin à partir des propositions de la commission sur les écrans. Tout sera étudié et des décisions seront prises.

Mesdames et Messieurs,

Attaquer le mal à la racine, c'est aussi poursuivre notre lutte sans merci contre le séparatisme, et notamment le séparatisme islamiste.

De plus en plus, les jeunes se déroulent sur fond de contestation des valeurs républicaines, de contestation de la laïcité et des violences se déroulent sur ce terrain-là.

Ce n'est pas acceptable. Il n'est pas question qu'une idéologie religieuse vienne contester la loi dans des quartiers.

Pas question qu'une jeune fille ne soit pas libre de s'y promener sans voile si elle le souhaite.

Pas question qu'un jeune garçon ne puisse pas manger ce qu'il souhaite, quand il le souhaite.

Partout en France, la seule loi qui s'applique, c'est celle de la République.

Alors que chez beaucoup de jeunes, le repli identitaire mène à une forme de radicalisation, là aussi la République contre-attaque.

Elle contre-attaque en accélérant notre stratégie de lutte contre le séparatisme. Depuis le vote de la loi contre le séparatisme, des associations ont été dissoutes, des mosquées, où l'on professait la haine ont été fermées, des imams qui ne respectaient pas nos valeurs ont été renvoyés.

Et depuis 2017, 760 étrangers radicalisés ont été reconduits à la frontière.

Cela va continuer. Avec Gérard Darmanin nous serons présents partout. Nous serons vigilants partout, notamment dans les écoles, notamment dans les clubs de sport.

Nous serons intraitables. Et que ceux qui pensent pouvoir contester facilement les valeurs de la République, endoctriner la jeunesse le sachent : nous les trouverons et nous les empêcherons.

Aujourd'hui, quand on agresse quelqu'un en raison de sa religion, c'est une circonstance aggravante – et c'est bien normal.

Alors quand on agresse quelqu'un en raison du non-respect de principes religieux, cela doit être aussi reconnu comme une circonstance aggravante.

J'ai donc demandé à Éric Dupond-Moretti, le garde des Sceaux, de prendre une circulaire pénale pour que cela soit rigoureusement appliqué.

Mesdames et Messieurs, attaquer le mal à la racine, c'est enfin redoubler d'efforts contre la délinquance, ne rien lâcher notamment contre les stupéfiants.

Depuis 2017, nous avons pris des mesures sans précédent. Nous avons recruté 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires lors du premier quinquennat. Nous sommes en train d'en recruter 8 500 de plus d'ici 2027.

Nous nous sommes fixé un objectif : doubler la présence policière sur la voie publique d'ici à 2030.

Nous avançons en ce sens, avec fermeté et résolution.

Ce travail, cette présence de bleu dans les rues, au contact des habitants, est nécessaire. Cela brime la délinquance. Cela dissuade. Cela permet aussi, de créer du lien entre les forces de l'ordre et la population.

Alors, nous continuons. Et avec le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, avec la secrétaire d'Etat, Sabrina Agresti-Roubache, nous y travaillons d'arrache-pied.

Je sais aussi, et je le dis en tant qu'élu local, je le dis comme vous le savez, Monsieur le maire, que la police municipale est bien souvent la meilleure connaissance de son terrain et de ceux qui y causent des problèmes.

Alors, je souhaite que nous travaillions davantage ensemble, police nationale, gendarmerie et polices municipales. Une concertation a été lancée par Gérard Darmanin, dans le cadre du Beauvau des polices municipales.

Et je veux le dire aussi clairement, lutter contre la dérive d'une partie de notre jeunesse, c'est lutter contre le trafic de drogue.

La drogue, c'est la mère de toutes les délinquances. C'est ce qui pousse de nombreux jeunes à sombrer. C'est ce qui mine des familles et des quartiers entiers. C'est ce qui engraisse des têtes de réseaux, qui se servent de notre jeunesse comme de la chair à canon.

C'est pourquoi nous avons multiplié les opérations place nette, pour harceler les dealers, avec des résultats. Grâce aux opérations place nette, aux opérations place nette XXL, près de 8 500 personnes ont été interpellées, plus de 13,5 millions d'euros ont été saisis, ainsi que 3,7 tonnes de cannabis.

C'est la raison pour laquelle, nous allons encore renforcer toute notre stratégie contre la drogue. Le ministre de l'Intérieur présentera dans les prochains jours, comme je m'y étais engagé dans ma déclaration de politique générale, un nouveau plan stup, particulièrement ambitieux. Nous ne laisserons aucun répit aux trafiquants.

*

Mesdames et Messieurs,

Je l'ai dit : notre objectif, c'est l'émancipation de la jeunesse.

C'est permettre à chaque jeune, d'où qu'il vienne, de pouvoir choisir librement sa voie, de pouvoir s'affirmer comme il est, de pouvoir affirmer qui il est.

Le respect de l'autorité et de certaines règles, c'est le terreau de l'émancipation. Et s'il y a un lieu où émancipation et autorité doivent aller de pair, c'est bien à l'école.

A l'école, on apprend. A l'école, on grandit. A l'école, on devient un citoyen. L'école doit rester un sanctuaire, où la violence n'a jamais sa place.

Cela implique donc, d'abord, de protéger les écoles et leurs abords.

J'avais pris des engagements, en tant que ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et 150 établissements précis ont d'ores et déjà vu leur sécurisation renforcée. C'était les 150 établissements identifiés comme les plus à risque.

Il y a quelques semaines, avec la ministre Nicole Belloubet, nous avons demandé que les établissements les plus sensibles soient identifiés pour que leur protection puisse là aussi monter d'un cran.

350 établissements supplémentaires seront accompagnés prochainement. Cette identification va s'achever dans les prochains jours et les moyens arriveront très rapidement ensuite. J'y tiens et j'y veillerai personnellement.

Ensuite, nous le savons tous, la bataille de l'autorité se gagne dans les classes et dans les couloirs des établissements.

En tant que ministre de l'Éducation nationale, j'avais engagé ce travail et nous le poursuivons avec Nicole Belloubet, que je remercie pour son action.

Je veux une école du civisme, de la règle commune, du respect de la règle, des droits et devoirs et de la responsabilisation de tous. Je le dis, pour être respectée une règle doit être comprise. Cela passe par le temps d'apprentissage dès l'école primaire du respect de l'autre, de la tolérance, de la bienveillance.

Ce que j'ai instauré dès cette année. 1 500 écoles primaires l'ont déjà lancé. Et dès la rentrée prochaine, l'ensemble des écoles primaires appliqueront ces temps hebdomadaires d'apprentissage du respect de l'autre, que certains ont appelé cours d'empathie, mais qui permettent aussi de mieux apprendre comment vivre en société et comment respecter la règle commune.

Cela passe évidemment aussi par le doublement des enseignements moral et civique, annoncé par le président de la République.

Cela doit passer enfin et cela passera enfin par des mesures simples, concrètes, de bon sens. Je souhaite que Nicole Belloubet, avec les chefs d'établissements, l'ensemble de la communauté éducative, travaille pour une pleine entrée en vigueur, dès la rentrée prochaine, de ses mesures concrètes, de bon sens. Se lever dès qu'un professeur entre dans la classe, faire participer l'ensemble des élèves, dès le plus jeune âge, aux tâches communes au sein de leur établissement scolaire. C'est cela pour moi instaurer une véritable culture du civisme et de la responsabilité partagée à l'école partout et tout le temps.

Aujourd'hui, la violence s'invite trop souvent à l'école dès le plus jeune âge. Le nombre d'accidents graves dans le 1^{er} degré a augmenté de 50% sur les deux dernières années. Alors, nous ne laisserons passer aucun dérapage.

Pour ne pas laisser la culture de l'impunité s'installer dès les premières années, un décret a été pris en août dernier vous vous en souvenez qui permet les exclusions d'élèves dans le premier degré. Il était centré, ciblé sur les questions de harcèlement.

Nous devons aller plus loin. Dès la rentrée prochaine, nous instaureront des commissions éducatives dès l'école primaire avec des sanctions adaptées à l'école primaire et qui seront je le crois beaucoup plus utiles à l'apprentissage par nos élèves, par nos jeunes, du respect des droits et devoirs, de l'autorité et du civisme.

Le respect de l'autorité à l'école, c'est un engagement collectif.

Je souhaite que les parents signent avec les établissements scolaires, à chaque rentrée, un contrat de droits et d'obligations.

Un contrat qui rappellera les droits et obligations de chacun.

Un contrat qui pourra ouvrir à des sanctions.

Un contrat qui engagera vraiment.

Nous mettrons les prochaines semaines à profit pour définir les contours de ce contrat et les sanctions auxquelles s'exposeraient les parents en cas de dérive de leur enfant, en cas de défaut manifeste d'assiduité, en cas de non-participation des parents à l'éducation de leur enfant.

Je crois aussi que lorsque l'on gêne les cours, lorsqu'on défie l'autorité, lorsqu'on dégrade, qu'on menace voire que l'on agresse, cela ne doit jamais rester sans conséquence, et cela ne peut pas rester sans conséquence s'agissant des examens et des bulletins scolaires.

Dès lors, je suis favorable à ce que les jeunes qui perturbent le plus gravement les cours se voient sanctionnés sur leur brevet, leur CAP ou leur bac et qu'une mention soit apposée sur leur dossier Parcoursup lorsqu'ils ont gravement perturbé la vie de l'établissement pour que cela ait un impact.

La condition pour ne pas être sanctionné, pour effacer cette mention, ce sera la réalisation d'activités d'intérêt général et, bien sûr, de se tenir à carreau.

Dans la cadre de la concertation que je lance, nous travaillerons aux contours exacts de cette mesure.

Je veux le dire également : je fais une totale confiance aux chefs d'établissements, à leurs équipes et aux professeurs, pour faire des propositions, pour innover, pour lancer de nouvelles idées pour responsabiliser les élèves, pour insuffler cette culture du civisme à l'école.

Cette culture du civisme, l'Etat, lui aussi, s'engage à la faire valoir.

C'est le sens de l'expérimentation du port de l'uniforme, annoncée par le Président de la République.

C'est aussi la raison pour laquelle, nous doublons le nombre d'heures d'enseignement moral et civique.

Enfin, Mesdames et Messieurs, l'école, c'est aussi le creuset de la République. Et elle subit, elle aussi, de plein fouet, les conséquences du repli identitaire.

Aujourd'hui, soyons francs, de plus en plus souvent, les troubles ou les violences dont nous entendons parler à l'école ont un sous-texte identitaire ou religieux.

Je vous le dis : il n'y aura pas de guerre des religions à l'école. Car à l'école, la seule règle qui vaut, c'est la laïcité.

C'est un combat sur lequel je suis en première ligne depuis longtemps.

Un combat pour lequel j'ai déjà pris des engagements forts, suivis des faits, comme l'interdiction de l'abaya ou du qamis à l'école.

Un combat autour d'un mot d'ordre, là aussi « le pas de vague, c'est fini ».

Nous allons continuer.

Nous allons renforcer les équipes « valeurs de la République », qui permettent d'orienter ; de conseiller les professeurs ou les chefs d'établissement confrontés à ces difficultés.

Nous allons désormais faire des signalements systématiques aux procureurs, des articles 40, en cas d'atteinte grave aux valeurs de la République.

Nous sommes prêts à trouver des propositions nouvelles, comme les propositions récentes par exemple du rapport sénatorial sur la laïcité à l'école.

Je souhaite là aussi qu'un travail large soit mené. Que chacun soit entendu. Qu'il n'y ait pas une bonne idée qui nous échappe. Ce sera au cœur de nos discussions des prochaines semaines, dans le calendrier que j'ai fixé.

*

Mesdames et Messieurs,

Je rappelais tout à l'heure quelques chiffres, quelques vérités sur la réalité de la délinquance chez les mineurs.

Face à une délinquance de masse, face à une violence qui se répand, nous nous rendons à l'évidence : nos règles pénales doivent s'adapter.

Nous avons commencé à le faire.

La réforme de l'ordonnance de 1945 et la création du code de justice pénale des mineurs ont été des avancées sans précédent et absolument considérable dans le précédent quinquennat.

Je rappelle qu'avant cette réforme, un mineur sur deux était jugé une fois devenu majeur, ce qui n'avait évidemment aucun sens et avait un impact limité sur la destinée de ce jeune. Grâce à cette réforme portée courageusement dans le précédent quinquennat, nous avons très sensiblement accéléré les délais et changé cette situation.

Sous l'autorité du Président de la République, avec le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, nous sommes déterminés à aller plus loin.

Pour sensibiliser chacun à la justice et aux sanctions, je souhaite que les jeunes qui commencent à partir à la dérive, qui sont identifiés au sein de leur établissement scolaire, de leur collège comme ne respectant pas les règles, ayant du mal à imaginer et anticiper ce que peuvent être les sanctions du non-respect de la règle, je souhaite que ces jeunes, systématiquement, assistent à une comparution immédiate au tribunal, dans le public, pour comprendre la règle, comprendre qu'elle peut donner lieu à des sanctions si on ne la respecte pas. C'est ça aussi je crois le rôle de la justice.

Par ailleurs et pour que chacun puisse répondre de ses actes, nous allons créer les mesures d'intérêt éducatif, qui seront l'équivalent des travaux d'intérêt général pour les mineurs de moins de 16 ans.

Je l'avais annoncé dans ma déclaration de politique générale. Je vous annonce que la circulaire sera signée dans les prochains jours pour une entrée en vigueur dès la rentrée des vacances de printemps.

Pour éviter que des jeunes qui tombent dans la délinquance ne puissent roder chaque nuit, nous proposons et nous travaillons à un dispositif permettant désormais de les contraindre à un accueil de nuit, ce qui n'est pas possible aujourd'hui.

Ensuite, je souhaite que des réponses plus rapides puisse avoir lieu face aux jeunes délinquants.

Ma boussole, c'est l'impunité zéro. C'est la sanction immédiate.

Pour certains délits, je souhaite que nous travaillions à une mesure de composition pénale sans juge, pour que les mineurs à partir de 13 ans, s'ils reconnaissent les faits, s'ils acceptent la sanction puisse désormais avoir une sanction plus rapide.

Nous pouvons aller plus loin encore.

Aujourd'hui, si deux jeunes, l'un de 17, l'autre de 18 ans, commettent un vol, du trafic et qu'ils sont arrêtés en même temps, celui de 18 ans pourra être jugé et sanctionné le jour même en comparution immédiate ; alors que pour celui de 17 ans, s'il peut être déféré immédiatement, s'ensuivra une procédure plus longue et différenciée pour appliquer sa sanction devant le juge des enfants.

Je crois que ce n'est pas normal et que cela peut renforcer encore le sentiment d'impunité chez les jeunes.

Faut-il et pouvons-nous mettre en place une comparution immédiate devant le tribunal pour les jeunes à partir de 16 ans ?

De sorte qu'ils aient à répondre de leurs actes immédiatement, comme les majeurs.

Et qu'ils soient sanctionnés immédiatement, comme des majeurs.

J'ai chargé le garde des Sceaux d'y réfléchir et d'y travailler.

Le travail de concertation des prochaines semaines permettra de trancher ce débat.

Deuxième question. Des atténuations à l'excuse de minorité sont-elles possibles et souhaitables ? Et si oui, dans quels cas ?

Je veux le dire ici, ceux qui tiennent des discours donnant le sentiment que les jeunes peuvent en tout point être regardé comme des majeurs ne connaissent ni notre jeunesse ni notre Constitution. Ils ne connaissent pas non plus les mots du général de Gaulle et de l'ordonnance de 1945 qui disaient : « la France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle est le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres saints ».

Alors, dans le respect vigilant de nos principes constitutionnels, là aussi nous sommes prêts, et le ministre y travaillera et réfléchira dans les prochaines semaines avec les parties prenantes, à ouvrir ce débat d'atténuation possible à l'excuse de minorité, si c'est possible et si c'est souhaitable.

*

Mesdames et Messieurs,

Je veux le dire également : la fermeté ne va pas sans l'accompagnement. Nous savons bien que pour certains jeunes, les sanctions devront s'accompagner d'un accompagnement sur mesure pour mieux les suivre, pour les aider à s'en sortir, à s'insérer dans la société.

C'est précisément le sens des internats, que j'évoquais il y a un instant.

C'est aussi, je le crois, ce que doivent permettre les cellules départementales de suivi pour la prévention de la radicalisation et l'accompagnement des familles, les CPRAF.

Aujourd'hui, les CPRAF suivent les familles où la radicalisation gagne. Autour de la table se réunissent les services de l'Etat, le procureur, les collectivités, les associations. On discute de chaque cas individuellement, au cas par cas. On façonne des solutions cousues mains, pour un accompagnement social et républicain, pour prendre en charge, si nécessaire, leurs troubles mentaux.

Je souhaite que nous expérimentions le même accompagnement pour les mineurs délinquants. C'est aussi en permettant l'insertion, l'engagement, que nous leur permettrons de trouver le droit chemin et de trouver leur voie.

Plus largement, je veux rappeler le travail qui est engagé sur la prévention de la délinquance. La ministre Agresti-Roubache lancera dans les prochains jours son Beauvau de la prévention de la délinquance.

Plus largement, je crois, je sais, que c'est ensemble que nous réussirons à relever le défi de l'autorité dans notre jeunesse.

École, forces de l'ordre, Justice, services sociaux, services de l'emploi, collectivités, associations : si nous travaillons chacun dans notre couloir, nous ne serons pas efficaces. Et on le voit, là où tout le monde travaille ensemble, et heureusement dans beaucoup d'endroits de notre territoire c'est comme ça que cela se passe, c'est beaucoup plus efficace et on règle un certain nombre de problèmes.

Alors, pour l'autorité, pour insuffler un esprit de civisme, travaillons davantage ensemble. Multiplions les instances d'échange, de suivi, de dialogue, de partage de l'information.

Trouvons des solutions qui s'écrivent au plus proche du terrain, notamment en lien avec les maires.

Ce changement de logique, c'est par exemple, ce que nous faisons avec les Forces d'Action Républicaine, où dans un quartier donné, déterminé avec les élus locaux, tous les services de l'Etat interviennent en même temps et dans la durée.

J'aurai l'occasion dans les prochains jours de me rendre dans l'une des villes où a été déclenché la FAR, la Force d'Action Républicaine.

Enfin, je veux dire que je sais aussi quelles pressions et quels doutes traversent notre jeunesse.

Je sais que pour bien des jeunes, de plus en plus nombreux, la santé mentale est un enjeu majeur, un défi.

Cette souffrance, nous en tenir compte. Nous devons l'écouter. Nous devons répondre.

J'ai annoncé, il y a quelques jours, une réforme très concrète du dispositif « MonSoutienPsy » pour qu'il soit accessible plus facilement et pour tous les jeunes.

D'autres idées, d'autres dispositifs, d'autres initiatives peuvent être envisagées, et je souhaite que la concertation des semaines à venir permette également de se saisir de ce sujet.

*

Mesdames et Messieurs,

J'évoque les propositions, vos propositions – je voudrais dire un mot de ma méthode.

Je viens de vous livrer quelques pistes et quelques convictions fortes pour répondre à la dérive d'une partie de notre jeunesse.

Ces convictions, je les tiens du terrain, de nos échanges, avec les élus, avec les enseignants, avec les forces de l'ordre, avec les parents, avec les jeunes.

C'est ma façon de faire : dire les choses comme elles sont, dialoguer, et agir fermement et rapidement.

Mais que cela soit clair : ce n'est qu'un point de départ. Toutes les pistes que je viens d'évoquer, avec mon Gouvernement, je suis prêt à les enrichir, à les amender, à en ajouter.

Je suis à l'écoute de toutes les propositions qui permettront de faire souffler le vent du civisme et du respect de l'autorité. Toutes les propositions efficaces pour répondre à la dérive d'une partie de nos jeunes.

Avec mon Gouvernement, je m'y investirai personnellement et nous recevrons les parlementaires, les forces politiques avec qui nous pouvons construire un projet cohérent dans les prochaines semaines.

Je souhaite que nous puissions, je le dis à nouveau, faire les premières propositions dans 4 semaines et que l'aboutissement définitif de cette concertation et de ce travail n'excède pas 8 semaines.

*

Mesdames et Messieurs,

La jeunesse, c'est à la fois le présent et l'avenir de notre pays.
C'est elle qui écrira notre destin et construira la France de demain.

Alors personne ne peut rester de marbre face à la dérive d'une partie d'entre elle.
Répondre à cette dérive, c'est un enjeu de sécurité.
C'est un enjeu de tranquillité et de sécurité pour les Français.
C'est un enjeu pour la capacité de nos jeunes à s'émanciper, à choisir leur destin.
C'est un enjeu de cohésion républicaine, de survie – je le crois profondément - de la République.

Alors, nous serons à la hauteur. Nous serons au rendez-vous.
Nous ferons bloc, pour restaurer cette culture du civisme et veiller au respect de l'autorité partout : à la maison, à l'école et dans les rues.

Dans son discours à la Jeunesse, Jaurès disait que « *le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en pas être accablé et de continuer son chemin* ».

Mesdames, Messieurs,

Être responsable de ces actes. Les assumer. Mais se relever, reprendre sa vie en main, écrire son propre destin.
Voilà ce que nous voulons pour notre jeunesse.
Voilà ce que je vous propose de bâtir ensemble.

Vive la jeunesse de France !
Vive la République ! Vive la France !